

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 23 juin 2022

4. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 110'000.- TTC pour le déplacement des infrastructures basse tension, moyenne tension et réseau multimédia à la route du Château 15 : décision (A. Schleppy)

Introduction

La Municipalité de La Neuveville a vendu le bâtiment situé à la route du Château 15 dont elle était jusqu'ici propriétaire.

Il a été constaté que des travaux s'imposent au niveau des infrastructures électriques basse tension, moyenne tension et réseau multimédia se trouvant à l'intérieur du bâtiment. Ces infrastructures devront être déplacées à l'extérieur. En effet, le nouveau propriétaire veut entreprendre de grandes rénovations en créant plusieurs appartements dans cet ancien bâtiment.

Il sera donc nécessaire de déplacer ces infrastructures qui ne pourront plus rester à l'intérieur de l'immeuble. De plus, le câble moyenne tension et le câble multimédia doivent impérativement être mis en-dehors du bâtiment, ceci pour des questions de sécurité.

Développement

La cabine basse tension et le réseau multimédia seront déplacés sur la parcelle 235 selon le plan annexé. Cette cabine est le noyau central de l'alimentation d'une grande partie de la route du Château.

Quant au câble moyenne tension, il sera déplacé dans une chambre de type Gatic sous le trottoir qui fait partie du territoire appartenant au canton de Berne.

Si ce projet n'était pas approuvé, les infrastructures actuelles devraient tout de même être déplacées à l'extérieur du bâtiment et modifiées avec un blindage ORNI (ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant).

Les coûts estimés sont les suivants :

Génie électrique	CHF	30'000.- TTC
Génie civil	CHF	70'000.- TTC
Divers et imprévus	CHF	10'000.- TTC
Soit un total estimé à	CHF	110'000.- TTC

La demande de permis de construire pour le bâtiment est en attente de réponse à la Préfecture.

Préavis des commissions de l'équipement et des finances

La commission de l'équipement a préavisé favorablement le projet lors de sa séance extraordinaire du 9 mai 2022.

La commission des finances a préavisé favorablement le projet lors de sa séance du 26 avril 2022.

Conclusion

Le Conseil municipal recommande au Conseil général de bien vouloir approuver la demande de crédit d'engagement de CHF 110'000.- TTC pour le déplacement des infrastructures basse tension, moyenne tension et réseau multimédia à la route du Château 15.

CONSEIL MUNICIPAL

Annexes : - Rapport officiel du SELN
- Contrat de servitude
- Plan projet de servitude
- Plan projet de situation